

COMPRENDRE ET REpondre A UN MARCHÉ PUBLIC

Qu'est-ce qu'un marché public?

Il s'agit d'un contrat conclu à titre onéreux entre une collectivité et un fournisseur ou prestataire pour répondre aux besoins de l'organisme public

Les 3 objets de marché public

1

Marché de travaux



Ex. : Construction d'une crèche, rénovation énergétique d'un gymnase, réhabilitation d'un centre aquatique, programme d'entretien des voiries...

2

Marché de fournitures



Ex : Achat de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle, acquisition d'un copieur d'impression, acquisition de véhicules...

3

Marché de services



Ex : Maîtrise d'oeuvre, prestations d'impressions de documents divers, assurances, prestations de nettoyage...

Les différentes étapes de la procédure :

1 Retrait DCE (dossier de la consultation) sur www.marchés-publics.info

Retrait anonyme à éviter.

Les entreprises sont invitées à s'identifier lors du téléchargement du dossier de consultation afin d'être informées, de manière automatique, de toute modification, en cours de procédure, des pièces du DCE.

2 Le cas échéant, échanges entre l'acheteur et les entreprises potentielles

3 Dépôt de pli (envoi des candidatures et des offres liées à la consultation)

Candidatures et offres doivent être transmises en une seule fois !

Seul le dernier pli reçu, parmi les plis transmis successivement par une même entreprise, sera ouvert.

4 Analyse des offres et des candidatures

5 Notification de rejet des entreprises non retenues par recommandé électronique

6 Notification à l'entreprise titulaire du marché par recommandé électronique

**1 PLI =
CANDIDATURE
+ OFFRE(S)**

COMPRENDRE ET REPONDER A UN MARCHE PUBLIC

GARDEZ TOUJOURS À L'ESPRIT LA LOGIQUE SUIVANTE :

vous répondez à nos besoins tout en ayant conscience que nous devons veiller à la bonne gestion des deniers publics !

UNE LOGIQUE GARANTIE PAR LA LIBERTÉ D'ACCÈS À NOS MARCHÉS GRÂCE À LA PUBLICITÉ

1 Journal d'annonces légales (JAL)



2 Bulletin Officiel des Annonces de Marchés publics (BOAMP)



3 Journal Officiel de l'Union Européenne



4 marchés-publics.info

UNE LOGIQUE GARANTIE PAR UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES ENTREPRISES

- > Transmission des mêmes informations
- > Application du même système d'appréciation et de notation
- > Une négociation dans les mêmes conditions

UNE LOGIQUE GARANTIE PAR LA TRANSPARENCE DES PROCÉDURES

- > Communication sur les entreprises titulaires avec les données clés du marché (durée, montant, etc.)
- > DCE accessible à tous